

Annexe 48 : L'impuissance de la MINUAR face à l'armement des jeunes miliciens et à l'introduction massive d'armes par le FPR.

48.1 Lettre « confidentielle » de Mathieu Ndirumampse au Président Juvénal Habyarimana du 15 février 1993 (TPIR, K00503816-18)	2
1.1 Texte transcrit [AG].....	2
1.2 Texte original.....	4
48.2 : Les distributions d'armes aux jeunes <i>Interahamwe</i> . Extrait de <i>Report of the independent Inquiry into the Actions of the United Nations during the 1994 Genocide in Rwanda</i> , 15 december 1999, p. 3.....	7
48.3 Les distributions d'armes aux jeunes <i>Interahamwe</i> . Le jeu de cache-cache avec la Minuar.....	9
3.1 Audition d'un ex-dirigeant <i>Interahamwe</i> , témoin protégé, 006K7#16, mai 1997.	9
3.2 Audition d'un ex-dirigeant <i>Interahamwe</i> , témoin protégé, 006K7#16, mai 1997.	10
3.3 Audition d'un ex-dirigeant <i>Interahamwe</i> , témoin protégé, 006K7#13, mai 1997.	11
48.4 Le stockage et la diffusion des armes cachés des armes au Rwanda (Extraits de A. Ruzibiza, <i>Rwanda. L'histoire secrète</i> , Panama, 2004).....	13
48.5 L'absence de contrôle des Nations unies sur les zones d'approvisionnement ou sous contrôle du FPR (câble Annan à Dallaire du 17 novembre 1993).....	16

48.1 Lettre « confidentielle » de Mathieu Ngirumpatse au Président Juvénal Habyarimana du 15 février 1993 (TPIR, K00503816-18)

1.1 Texte transcrit [AG]

14/02/1993

Monsieur le Président,

L'évolution militaire et politique actuelle exige qu'on regarde avec réalisme et qu'on essaie d'y remédier. Pour y arriver, on doit se poser quelques questions :

1. Qu'est-ce que le FPR ?

Au départ, c'était les Tutsi de la NRA, qui voulaient conquérir le pouvoir. Depuis leur extermination, les partis MDR, PL et PSD ont récupéré le mouvement. Beaucoup de ces leaders sont conscients du danger de donner le pouvoir aux militaires tutsis. Ils ont donc noyauté le FPR. Parmi les recruteurs, on dit que Sebataware a envoyé 500 jeunes de sa région pour permettre à Kanyarengwe de gagner son influence au sein du FPR. Il est sur le point d'arriver. Bien avant lui, Sabakunzi avait envoyé beaucoup de jeunes gens de Gikongoro en Tanzanie. Gatabazi l'avait fait longtemps, après il eut peur, mais ses liens avec les gens qu'il a envoyés au FPR n'ont pas été coupés. C'est donc une course contre la montre entre les hutus et les tutsis pour voir qui contrôlera le FPR lors de l'intégration. Certains seront versés dans les FAR, d'autres seront envoyés sur les collines où ils recevront des missions d'assassinats et de déstabilisation. En face de cette machine de guerre, le MRND n'a rien ; il prétend disposer d'une armée où les désertions et les trahisons sont nombreuses, où les services de renseignements sont insuffisants, quelquefois volontairement silencieux. Ce n'est pas suffisant et bientôt, on risque de voir une petite partie de l'armée rester seule sur le champ de bataille et être submergée.

2. CONTRE qui est dirigée la guerre ?

La situation politique actuelle le démontre. Le FPR a toujours tenté d'attaquer Cyangugu. N'eut été la coopération avec le Zaïre, nous aurions eu d'énormes difficultés. Le FPR veut Gisenyi, Ruhengeri et Byumba. Dans sa stratégie actuelle, il ajoute Kigali, Kibungo et Gikongoro. Il n'a pas l'intention d'inquiéter Gitarama ; on l'a vu après l'attaque de Ruhengeri :

- la préfecture de Gitarama a fêté,
- des gens de Gitarama ont tenté de fermer la route Mukamira, pour empêcher à l'armée et aux marchandises de passer.

L'idée d'une nation n'existe plus, seules l'ethnie et la région existent, jusqu'à notre chute et celle du MRND. Parmi les moyens de chute, c'est les déplacements de populations qui finiront par se révolter contre Vous et le Parti. Dans une cassette que je vous ferai parvenir, les déplacés le disent : « pourquoi on ne les aide pas à se défendre si l'on ne peut le faire ? »

Que faut-il faire ?

Le bureau politique a suggéré de ne pas faire ce que veut le Premier Ministre, c'est-à-dire le mesquin équilibrage au sein de l'armée. Il sait qu'en procédant de cette façon, il travaille en faveur du FPR : mettre sur pied une armée noyauté et désintéressée à la défense des régions attaquées.

Le bureau politique a également réclamé la constitution de groupes de défense chez les déplacés et dans les préfectures menacées. Cela n'a pas été fait. Les raisons évoquées de ne

pas armer les civils sont fallacieuses et une telle attitude classique chez les militaires de métier risque de nous coûter très cher. Cela n'a pas empêché aux partis et au FPR de nous accuser d'entretenir des milices ! À mon avis, il est très urgent d'entraîner les jeunes gens, (secrètement bien sûr) on sait que c'est le plan initial de conquérir le Rwanda, le Burundi et l'est du Zaïre qui est en route. Seule la participation du peuple entier peut en venir à bout. Il faudrait en outre alerter le Zaïre et le Kenya, pour conjuguer les efforts dans ce domaine. Buyoya est aussi concerné. Il faudrait lui en toucher un mot. On a noté la présence des Libyens, des Cubains et des Belges dans le rang du FPR. Il faudrait fortement sensibiliser les États-Unis, la France et la Belgique sur ce phénomène, surtout la Belgique qui se laisse manipuler facilement.

Compte tenu de la situation, il faudrait trouver des solutions adéquates, notamment par un dépôt urgent d'une plainte au Conseil de Sécurité.

Avec mes respects
Mathieu Ngirumpatse
15/02/93

1.2 Texte original

K0503816

14/2/1993

G

M: Le Président,

L'évolution militaire et politique actuelle exige qu'on regarde la situation en face avec réalisme et qu'on essaie d'y remédier. Pour y arriver, on doit se poser quelques questions:

1° Qu'est ce que le FPR ?

Au départ, c'était les Tutsi de la NRA, qui voulaient conquérir le pouvoir. Après leur extermination, les partis MDL, PL et (SD), ont récupéré le mouvement. Beaucoup de ces leaders sont conscients du danger de donner le pouvoir aux militaires tutsi. Ils ont donc moyauté le FPR. Parmi les recruteurs, on dit que Zabatwara a envoyé 500 jeunes de sa région, pour permettre à Kanyarwase de gagner son influence au sein du FPR. Il est sur le point d'arriver. Bien avant lui, Zabatwara avait envoyé beaucoup de jeunes gens de Kigongo en Tanzanie. Gatabazi l'avait fait longtemps après il est parti, mais ses liens avec les gens qu'il a envoyés au FPR n'ont pas été coupés. C'est donc une course contre la montre entre les Tutsis et les Hutus, pour voir qui contrôlera le FPR lors de l'impasse. Certains seront versés dans le FPR, d'autres seront envoyés sur les collines, où ils recevront des missions d'assassinats et de déstabilisation. En face de cette machine de guerre, le MRND n'a rien. Il se prétend disposer d'une Armée où les désertions et les trahisons sont nombreuses, où les services de renseignements

sont insuffisants, quelquefois volontairement silencieux. Ce n'est pas suffisant et bientôt on risque de voir une petite partie de l'armée rester seule sur le champ de bataille et être submergée.

K0503817

2.° contre qui est dirigée la guerre ?

La situation politique actuelle le démontre. Le FPR a toujours tenté d'attaquer Cyangugu. N'eût été la coopération avec le Zaïre, nous aurions eu de énormes difficultés. Le FPR veut Gisenyi, Rubengeri et Byumba. Dans sa stratégie actuelle, il ajoute Kigali, Kibungo et Bihungwa. Il n'a pas l'intention d'inquiéter bitarama et Butare. Au besoin, après la conquête de ces préfectures, il s'arrêterait, et s'entendrait avec le Centre-est pour gouverner, après avoir assuré toutes les

- vengeance (tutsi et politiciens de bitarama) on l'a vu après l'attaque de Rubengeri ;
 - La préfecture de bitarama a été prise.
 - Des gens de bitarama ont tenté de fermer la route Mukamira, pour empêcher à l'armée et aux marchandises de passer
- l'idée d'une nation n'existe plus, seule l'éthnie et la région comptent, jusqu'à notre chute et celle du RND. Parmi les moyens de chute, c'est le déplacement des populations, qui finiront par se révolter contre nous et le parti. Dans une cassette que je vous ferai parvenir, les défilés le disent : " pourquoi on ne les aide pas à se défendre si l'on ne peut le faire ? "

Que faut-il faire ?

Le Bureau politique a suggéré de ne pas faire ce que veut le Premier Ministre, c'est-à-dire, le mesquin équilibré

au sein de l'Armée. Il sait qu'en procédant de cette façon, il travaille en faveur du FPR; ~~mais~~ mettre sur pied une armée voyantée et démotivée assés à la défense des régions attaquées.

Le Pouvoir Politique a également réclamé la constitution des groupes de défense chez les déplacés et dans les Préfectures menacées cela n'a pas été fait. Les raisons invoquées de ne pas armer les civils sont fallacieuses et une telle attitude, classique chez les militaires de métier, risque de nous coûter très cher. Cela n'a pas empêché au parti et au FPR, de nous accuser d'entretenir des milices! A mon avis, il est très urgent d'entraîner les jeunes gens (secrettement bien sûr). On sait que c'est le plan initial de conquérir le lac Kivu et l'Est du Zaïre qui est en route. Sans la participation du peuple entier tout ira vers le haut. Il faudrait en outre alerter le Zaïre et le Kenya, pour conjurer les effets dans ce domaine. Bujumba est un mot. On a noté la présence des troupes des Belges et des Belges dans les rangs du FPR. Il faudrait fortement sensibiliser les EU, la France et la Belgique sur ce phénomène, surtout la Belgique qui se laisse manipuler facilement. Compte tenu de la situation, il faudrait trouver des solutions adéquates, notamment par un dépôt urgent d'une plainte au Conseil de Sécurité.

Avec mes respects,
Mathieu Nguirwaïse

15/4/92

48.2 : Les distributions d'armes aux jeunes *Interahamwe*. Extrait de *Report of the independent Inquiry into the Actions of the United Nations during the 1994 Genocide in Rwanda*, 15 december 1999, p. 3

“Provided UNAMIR felt the informant was absolutely reliable, Booh Booh and Dallaire instead were instructed to request an urgent meeting with President Habyarimana and inform him that they had received apparently reliable information concerning the activities of the *Interahamwe* which represented a clear threat to the peace process. Habyarimana was to be informed that the activities included the training and deployment of subversive groups in Kigali as well as the storage and distribution of weapons to those groups. These activities constituted a clear violation of Arusha agreement and of the Kigali Weapons Secure Area (KWSA). Booh Booh and Dallaire were told to assume that the President was not aware of these activities, but were to insist that he immediately look into it, take necessary action, and ensure that the subversive activities were stopped. The President was to be told to inform UNAMIR within 48 hours of the steps he had taken, including the recovery of arms. If any violence occurred in Kigali, the information on the militia would have to be brought to the attention of the Security Council, investigate responsibility and make recommendations to the Council.

Before the meeting with the President, the Ambassadors of Belgium, France and the United States were to be informed and asked to make similar demarches.

The cable from Headquarters ended with the pointed statement that "the overriding consideration is the need to avoid entering into a course of action that might lead to the use of force and unanticipated repercussions."

On 13 January, Booh Booh sent a reply to Annan, outlining what had been done pursuant to the instructions from Headquarters. The code cable was entitled "Initiatives taken relating to the latest security information." Booh Booh informed Headquarters that he and Dallaire had met with the heads of mission of Belgium, France and the United States, who had expressed serious concern and had said they would consult with their capitals. Following that meeting, Booh Booh and Dallaire met with the President and conveyed the message as instructed. Booh Booh informed the Secretariat that the President had appeared alarmed by the tone of the demarche. He had denied knowledge of the activities of the militia and had promised to investigate.

Booh Booh and Dallaire had also raised the harassment of UNAMIR civilian personnel and the violence against Rwandese ("all belonging to one ethnic group") during the demonstrations on 8 January. President Habyarimana replied that he was unaware of the demonstrations but apologized for any inappropriate behaviour directed against UNAMIR personnel. He suggested both issues be raised with the bureau of his party, the Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND).

This Booh Booh and Dallaire did later the same day, in a meeting with the President and National Secretary of the MRND, who both denied that the MRND or its militia were involved in the alleged activities¹. They were urged to investigate and to report back to UNAMIR as early as possible.

¹ On retrouve ces informations dans la déposition de Roger Booh-Booh devant le TPIR : “R. Le Président nous a dit qu’il n’est pas au courant de l’existence de ces caches d’armes, qu’il allait toucher les responsables de son parti pour faire une enquête. Et il nous a dit qu’il n’était plus président du parti, c’est-à-dire il n’est plus impliqué personnellement dans les activités du MRND. Bon. Je lui ai dit qu’il faut qu’on agisse vite parce que, d’après les informations en notre possession, ces armes peuvent être utilisées à tout moment. Alors, le Président

In a final comment, Booh Booh wrote that the initial feedback from the meetings indicated that both the President and the MRND officials were bewildered by the specificity of the information at their disposal. "The President of the MRND seemed unnerved and is reported to have subsequently ordered an accelerated distribution of weapons. My [Booh Booh's] assessment of the situation is that the initiative to confront the accused parties with the information was a good one and may force them to decide on alternative ways of jeopardizing the peace process, especially in the Kigali area."

A cable from Booh Booh to Annan and Jonah on 2 February, by which time the security situation had deteriorated significantly, made clear that the President never did inform UNAMIR of any follow-up to the information he was confronted with on 12 January."

a donc dit qu'il va demander à ses collaborateurs de venir nous rencontrer à la MINUAR pour discuter de ces problèmes, puisque c'est eux qui gèrent le parti.

Alors, quand nous sommes allés à la MINUAR, les responsables du parti, ils étaient peut-être quatre ou cinq : Le Président, le Secrétaire général... En tout cas, c'étaient... On peut appeler ça des interlocuteurs valables. Ils sont venus, donc, à la MINUAR. Et là aussi, on n'a pas avancé parce qu'ils nous ont dit que ça n'existe pas, qu'il n'y a pas de caches d'armes ; que s'il y en a, ils ne sont pas au courant de l'existence de ces caches d'armes, donc ils ne voient pas comment ils peuvent démanteler.

Q. Si je comprends bien, la rencontre que vous faites avec les responsables du MRND, c'est après votre rencontre avec le Président ?

R. Oui, c'est le Président qui l'organise, côté MRND." (Procès Bagosora et *alii*, 21 novembre 2005, Arusha, p. 46)

48.3 Les distributions d'armes aux jeunes *Interahamwe*. Le jeu de cache-cache avec la Minuar

3.1 Audition d'un ex-dirigeant *Interahamwe*, témoin protégé, 006K7#16, mai 1997.

« Q. Toujours dans le même ordre d'idée, est-ce que vous vous souvenez que il y a eu à un moment donné, au début 1994, la promulgation du KWSA, Kigali Weapon Secure Area, c'est à dire que la MINUAR a décrété le désarmement des personnes à l'intérieur de Kigali, vous vous souvenez de ça ?

R. Je m'en souviens de ça.

Q. Est-ce que vous vous souvenez à ce moment là de meetings ou de discussions au niveau *Interahamwe*, de la réaction à avoir par rapport à ce désarmement là ?

R. En fait quand il y a eu ce désarmement, je m'en souviens que, au niveau des comités *Interahamwe* et le comité MRND, il y eut une réunion chez, dans le bureau du président Ngirumpatse Mathieu...

Q. - A Kiyovu ?

R. Non, non, son bureau personnel en ville de Kigali. Où il demanda au comité des *Interahamwe* de faire attention avec les armes qui étaient distribuées aux secteurs. Parce que, à ce moment-là, on disait qu'il fallait pas se faire montrer beaucoup avec l'arme, parce que la MINUAR accuse beaucoup le MRND d'avoir armé les *Interahamwe*. Alors ils ont demandé, ils ont demandé au comité de demander aux chefs de secteurs de mettre en garde les porteurs d'armes. Parce que c'était pas autorisé. C'était des armes qu'on avait donné en cachette, il fallait pas les montrer. Et, les *Interahamwe* ont pu garder leurs armes sans qu'ils soient attrapés, jusque, jusque à la guerre de 1994.

Q. On parle de quelle date-là ?

R. (...) C'était avant la décision de KWSA (*Kigali Weapon Secure Area*), il y a eu une réunion entre le ministre de la Défense et Monsieur Dallaire concernant ce KWSA, alors en sortant de la réunion, comme le ministre savait qu'il y avait des armes qui circulaient, données par lui, il a demandé à se voir avec Ngirumpatse. Ngirumpatse, il a été au ministère de la Défense, il a été averti de cette décision qui va se prendre, alors Monsieur Ngirumpatse nous a convoqués bien avant la décision comme telle, et, il a dit qu'il doit y avoir une décision mais lui il avertit avant, pour que le comité avertisse les porteurs d'armes. Après la déclaration de cette décision, la Minuar informait qu'elle voudrait fouiller tel endroit, ils devaient demander ça à l'État-Major de la Gendarmerie nationale, le chef d'État-Major à ce moment-là c'était le général Ndindiliyimana. Quand on venait lui demander l'autorisation de fouiller quelque part, avant de donner l'autorisation, chaque fois il avertissait Ngirumpatse Mathieu qui était président du MRND, et directement Ngirumpatse avertissait au comité par l'intermédiaire de Robert d'avertir tel secteur qui va être fouillé, et de ce secteur ils déplaçaient tout ce qui avait [était] armes dans un autre secteur. Tout ça c'était toujours averti à temps, grâce à Ndindiliyimana qui donnait cette autorisation-là. Et c'est Ngirumpatse qui disait que c'est le chef d'État-major de la gendarmerie qui vient de l'avertir qu'il y aura des fouilles dans tel secteur, dans tel secteur. Et, ça parvenait chaque fois à échapper à ces fouilles.

Q. Comment vous savez que ça venait de Ndindiliyimana, Ngirumpatse, etc. ?

R. Je vous ai dit que c'est Robert qui servait d'intermédiaire. Chaque fois qu'il y avait quelque chose sur les *Interahamwe*, qui se passait au-dessus, Robert recevait les nouvelles du comité soit par Ngirumpatse surtout parce que Ngirumpatse comme président il était ami personnel à Robert, parce qu'il était ami au niveau de la famille, et de Nzirorera, comme secrétaire général du parti. De là, c'est comme ça que les *Interahamwe* savaient qu'un jour il

y a la fouille, tel jour il y aura ceci avec la Minuar ou un contrôle quelconque. Et ça échappait à ça. C'est grâce à Ngirumpatse et Ndindiliyimana.

Un jour, il y a eu une autre réunion où nous étions tous, tout le comité avec Ngirumpatse Mathieu. Et il nous avertit que tout ce qui est arme ou quoi, tout ce qui est fouille, il reçoit ça de Ndindiliyimana, c'est Ndindiliyimana qui lui donne les dates et les secteurs quoi.

Q. Qui était à cette réunion, où ça s'est tenu, qu'est-ce qui s'est dit, etc. ?

R. Bon, la réunion a été tenue au bureau d'avocat de Monsieur Ngirumpatse, le bureau se trouvait juste à côté du bureau La Rwandaise, juste en face de la Banque commerciale. C'est par là qu'il avait un bureau. Alors, il convoqua une réunion, le ministre de la Défense et le général Dallaire, qu'ils allaient commencer à effectuer le désarmement au niveau de Kigali.

Q. Qui était là ?

R. Ngirumpatse Mathieu, qui présidait la réunion, il y avait Kajuga Robert, il y avait Phénéas Ruhumuliza, il y avait Rutaganda Georges, il y avait Mbarushimana Eugène, il y avait Niyitegeka Dieudonné, il y avait les conseillers, il y avait Serugendo, il y avait Ephrem Nkezabera, et il y avait Maniragaba Bernard parmi les conseillers.

Q. Sebanetsi n'était pas là ?

R. Sebanetsi n'était pas là.

Q. Est-ce qu'il y avait d'autres représentants du MRND ?

R. Non, non, non, non, c'était seulement Ngirumpatse Mathieu qui présidait cette réunion.

Q. Ok. Et ça selon vous, ça c'est fait combien de temps après la réunion de Bizimana et Dallaire et qu'est-ce que vous en savez ?

R. Vous voyez, pour moi je comprends bien que ça a été vite vite, parce que c'est juste après, après cette réunion que... demandée par Ngirumpatse, c'est quelques jours après qu'il y a eu la décision. Donc la réunion pour moi ça doit être, ça s'est fait entre Bizimana et Dallaire, je ne sais pas, un jour avant qu'on le convoque. Et Bizimana a averti Ngirumpatse.

Q. Est-ce que vous vous souvenez de la date ?

R. Je ne sais pas.

Q. Ok. Qui dit quoi exactement à cette réunion-là ?

R. La réunion tenue par Ngirumpatse...

Q. Oui.

R. ... ça n'a pas traîné, ça a pas même pris quinze minutes, c'était pour avertir de la décision qui allait se prendre, que le désarmement, et constatant que des armes étaient empilées dans les secteurs et que ces armes ont été données d'une façon illégale, et la Minuar accusait le MRND d'avoir armé des *Interahamwe*...

Q. Ce qui était vrai.

R. Ce qui était vrai, oui. Alors, il a dit il faut faire vite, faut demander aux chefs de secteurs de chercher tous les moyens pour cacher ces armes. Et chaque fois qu'il y aurait un endroit où on devait faire la fouille, il devait avertir continuellement. Et c'était juste l'ordre du jour de cette réunion.

Q. Mais qui vous a dit ça ?

R. C'est Monsieur Ngirumpatse Mathieu."

3.2 Audition d'un ex-dirigeant *Interahamwe*, témoin protégé, 006K7#16, mai 1997.

« Q. Est-ce que vous vous souvenez d'exemples concrets-là de ces avertissements ?

R. Je m'en souviens. Un jour, Robert [Maniragaba], averti par [Mathieu] Ngirumpatse, on devait aller fouiller à Remera, dans le secteur de Ngirabatware Aloys, le chef de secteur des *Interahamwe*, parce que c'était un endroit très dangereux, il y avait beaucoup des *Interahamwe* sur la route chaque jour, et y en avait beaucoup qui fait les nuits [?]. La Minuar

décida de faire une descente, de faire la perquisition. Et, je m'en souviens, une bonne soirée, Robert convoqua Ngirabatware pour lui dire que : « Demain, on ne sait pas à quelle heure, il y aura une descente dans ton secteur, vous allez chercher tous les moyens de faire évacuer ces armes la nuit et les amener à Gikondo, dans le secteur rural ». Et de là Robert décida lui même de prendre sa voiture personnelle, la nuit il alla chez Ngirabatware, Ngirabatware qui avait déjà prêté [?] les armes qui étaient en sa possession, on les mit dans la voiture de Kajuga Robert, et on les amena à Gikondo dans le secteur, le secteur *Interahamwe*. (...) La Minuar belge a été directement chez Ngirabatware le matin. Ils sont arrivés là-bas, ils ont fouillé, ils ont fouillé l'environnement de chez Ngirabatware, où ils croyaient qu'il y avait des *Interahamwe*, ils n'ont rien trouvé. Un autre exemple, une autre journée la Minuar descendit dans le secteur de Gikondo. À Gikondo aussi, c'était un endroit où il y avait beaucoup d'*Interahamwe* là-bas. Ngirumpatse avertit aussi Robert. (...) Alors, il y a eu la descente, et ils ont été visités la nuit à Gikondo, et ils étaient avertis déjà, ils avaient amenés les armes, ces armes je ne sais pas où ils les ont amenées, mais le fait est que la Minuar n'a pas trouvé des armes cachées ou des armes chez quelqu'un du CDR. ».

3.3 Audition d'un ex-dirigeant *Interahamwe*, témoin protégé, 006K7#13, mai 1997.

« Q. Mais je vous demandais est-ce que vous avez d'autres exemples de distribution d'armes avant avril 94 ?

R. Non, il y a, il y a la grande distribution qui s'est effectuée avec les huit cents armes qu'on avait, le MRND qui a, il a reçu officiellement du ministère de la Défense, dont les quatre cents ont été vendus par Turatsinze.

Q. Ça c'est passé quand ça ?

R. Ça c'est passé, non c'était en 1993.

Q. Quand ?

R. Je crois [inaudible], Ndadaye est mort en novembre, en octobre 1993.

Q. Vous voulez dire le président du...

R. Du Burundi. Oui. C'est pour me fixer. Parce que je m'en souviens en cette période, et il y avait les gens de Ndadaye, et les gens du Frodebu qui étaient à Kigali. Dont le ministre Nyandwi, un certain que j'ai connu à Shangi-Mai, qui était nommé à ce moment-là ambassadeur du Burundi en Tanzanie. Et cet ambassadeur là, il était chargé d'achat d'armes. J'ai parlé avec lui, il disait qu'il cherchait des armes. Et c'est à cette période-là, qu'il y a eu la vente de ces quatre cents armes. Et en même période qu'il y a eu la distribution du restant de ces armes, donc pour me fixer, c'était en novembre 1993. Qu'il y a eu la distribution d'armes. Je m'en souviens encore qu'il y a eu un incident, je ne sais pas si vous avez entendu ça, il y a eu un incident qui s'est effectué au niveau, juste là, de l'entrée du CND. En venant de Kanombe. Il y a une jeep Pajero, immatriculée plaques burundaises, qui quittait la zone, là à Remera à Petrorwanda, où devant on prenait la bière, qui a fait l'accident à cet endroit précis. Le type est sorti, il a, il a fui c'était un Burundais, et de là, on constata que la Pajero était remplie d'armes, et de là, nous, moi personnellement, j'ai compris que ça arrivait de la région où... et ce n'est que ici, à Nairobi, j'ai été confirmé par, heu, le petit frère de Jean de Dieu Habineza, Jean de Dieu, le beau-frère à Ntiwiragabo, le colonel. Un certain Paulin.

Q. Ça vous a été confirmé donc par Paulin qui est le beau-frère de Nyaraga... épelez s'il vous plaît.

R. Ntiwiragabo, le colonel. Il me confirma d'ici à Nairobi, que ce véhicule accidenté au CND venait juste de chez lui. À la maison. Et que vraiment c'était, il y avait des armes qui étaient vendues aux types du Frodebu. Que ce Pajero partait pour le Burundi. Il m'a confirmé ça à Nairobi.

Q. Et ça c'est des armes qui avaient été détournées du ministère de la Défense ou qui, ou qui étaient vendues avec la connaissance du ministère ?

R. Non. C'était pas vendu en connaissance du ministère. C'était des lots. Moi j'ai... parce que c'était notre zone où on prenait de la bière et c'est par là qu'il y avait, surtout Turatsinze venait aussi, j'ai compris que ces armes venaient de la... de ces armes qu'on avait données au MRND pour distribuer ça aux *Interahamwe*. Et c'est quatre cents armes perdues.

Q. Ok. En fait je dis ok mais, refaites nous donc le détail de cette distribution d'armes-là...

R. De ces huit cents armes, à un moment donné on donna 800 armes au MRND. Mathieu, qui avait confiance au jeune qui s'appelait Turatsinze, qui était chargé du service de renseignement au niveau MRND. On donna à ce type ces armes pour voir comment distribuer ces armes.

Q. Comment est-ce que vous savez que c'est Mathieu qui a décidé qu'il donne ces armes-là à Turatsinze ?

R. Bon... Des armes remises à Mathieu, je l'ai su par [inaudible] du MRND, que le MRND a reçu 100 armes.

Q. De qui ?

R. Du ministère de la Défense. Ça je l'ai su du comité. Que ça a été remis par, à Mathieu. Oui. De Mathieu à Turatsinze. Je l'ai su, je dirai par Robert, parce que Robert il était toujours avec Turatsinze, je crois qu'il m'en a parlé qu'il y avait huit cents armes, c'est de Robert que j'ai su qu'il y a eu huit cents armes qui ont été distribuées, qui étaient données à Turatsinze et c'est de Robert que j'ai su qu'ils ont constaté qu'il y a eu un manque de quatre cents armes parmi les huit cents. »

“R. En fait, quand il y a eu ce désarmement, je me souviens qu'au niveau des comités *Interahamwe* et le comité MRND, il y eut une réunion dans le bureau du président Ngirumpatse Mathieu...

Q. À Kiyovu ?

R. Non, son bureau personnel en ville de Kigali. Où il demanda au comité des *Interahamwe* de faire attention avec les armes qui étaient distribuées aux secteurs. Parce que, à ce moment-là, on disait qu'il fallait pas se faire montrer beaucoup avec l'arme, parce que la Minuar accusait le MRND d'avoir armé les *Interahamwe*. Alors, ils ont demandé au comité de demander aux chefs de secteurs de mettre en garde les porteurs d'armes. Parce que c'était pas autorisé. C'était des armes qu'on avait données en cachette, il fallait pas les montrer. Et, les *Interahamwe* ont pu garder leurs armes sans qu'ils soient attrapés, jusqu'à la guerre de 1994. »

48.4 Le stockage et la diffusion des armes cachés des armes au Rwanda (Extraits de A. Ruzibiza, *Rwanda. L'histoire secrète*, Panama, 2005)

(p. 172-73)

22/9/1992

Le Premier ministre de l'époque, Dismas Nsengiyaremye, s'était donné comme objectif primordial de ramener le FPR à la table des négociations pour un arrêt définitif des combats et la mise en place d'un gouvernement consensuel. Il écrivit une lettre au président Juvénal Habyarimana pour dénoncer la distribution des armes au sein de la jeunesse *Interahamwe* du MRND.

Selon lui, des armes, destinées à être utilisées sur le champ de bataille, étaient aux mains des *Interahamwe* pour tuer et persécuter les Tutsis. Le Président ne donna aucune suite à cette lettre mais continua à distribuer partout ces armes et à faire entraîner les *Interahamwe*.

(p. 199)

2/4/1993

Après le départ des militaires français, la France a demandé à l'ONU d'envoyer une force internationale d'interposition sur la frontière rwando-ougandaise afin que l'APR ne reçoive plus d'armes pour créer le désordre à l'intérieur du Rwanda ou pour relancer la guerre. La mise en place de cette force internationale devait s'accompagner d'un embargo sur les armes contre les deux parties en conflit. Les FAR ne pourraient donc plus s'approvisionner en armes.¹

1. Le 22 juin 1993, l'ONU créa la Mission d'observation des Nations unies pour l'Ouganda et le Rwanda (MONUOR), chargée de contrôler la frontière. (NdE)

(p. 202)

9/6/1993

Un protocole d'accord sur le retour des réfugiés rwandais et leur réinstallation est signé à Arusha. Cet accord prévoyait également la réintégration des déplacés de guerre dans leurs biens. Le FPR a fait entrer au Rwanda, en provenance d'Ouganda, quantité d'armes, munitions et bombes destinées à créer le désordre (par des actes de sabotage) dans le pays au cas où la fusion des deux armées serait décidée. Ces armes étaient cachées à Kinyabishenge en commune de Butaro (Ruhengeri), à Bungwe en commune de Cyumba (Byumba), à Kaniga et à Cyondo en commune de Kiyombe (Byumba) et à Karama en commune de Muvumba (Byumba)¹.

Les militaires qui gardaient ces endroits avaient reçu de la DMI des consignes claires sur l'utilisation future de ces armes. Même si la fusion des deux armées n'était pas, pour le FPR, prévue dans un futur proche, tout ceci devait rester secret ; les hommes qui avaient à surveiller les fosses où les armes étaient enterrées, devaient se dissimuler eux aussi. Ce travail avait été confié à SO Kayumba Nyamwasa et SO James Kabarebe. D'autres officiers étaient au courant par le fait que les militaires qui gardaient ces endroits venaient de leurs unités. Il s'agit de SO Charles Ngoga, SO William Bagire.

1. J'étais membre de l'équipe chargée de cacher les armes destinées à déstabiliser le processus de paix une fois les militaires de l'APR réintégrés, ou, en cas d'échec des négociations d'Arusha, à lancer la dernière offensive pour prendre le pouvoir. Les armes devaient rapidement passer dans le territoire sous contrôle du FPR avant le déploiement des forces onusiennes. Les officiers qui nous ont donné ces informations sont le colonel Charles Ngoga, le lieutenant-colonel James Kabarebe (information de la part de Paul Kagame lui-même), le

major Jacob Tumwine, le capitaine Hubert Kamugisha, le capitaine Abdu Kaberuka, le lieutenant Ruganduka (agent de la DMI). Après cette mission de cacher les armes et les munitions, les membres de cette équipe étaient utilisés dans des missions spéciales. Cette équipe était composée seulement d'hommes de grande confiance auxquels on disait presque tout.

(p. 204)

22/6/1993

Le Conseil de sécurité a voté la résolution mettant en place les observateurs de l'ONU pour surveiller la frontière rwando-ougandaise afin d'éviter que le FPR ne s'approvisionne en armes à partir de l'Ouganda.

Du 8 au 12/8/1993

Le FPR a fait entrer beaucoup de matériel militaire par divers endroits avant l'arrivée des observateurs militaires de l'ONU pour contrôler la frontière rwando-ougandaise. Au Mutara, ce matériel entra surtout par Gasheke en direction de Karama. Les armes qui passaient par Rwene étaient transportées vers Kaniga, celles qui passaient par Shasha étaient transportées vers Kinyabishenge. Les camions convoient ce matériel jusqu'à la frontière, ensuite des civils ougandais les faisaient passer au Rwanda. Les militaires de l'APR prenaient ensuite le relais et les transportaient vers les caches aménagées à cet effet. Les soldats, choisis pour le transport de matériel, ont servi ensuite pour l'infiltration et l'espionnage du Rwanda. Plus de 500 tonnes de matériel militaire sont entrées de cette façon.

(p. 211)

22/12/1993

Le général-major Déogratias Nsabimana a dirigé une réunion regroupant les hauts officiers de l'armée et de la gendarmerie ainsi que les responsables des *Interahamwe* et des *Impuzamugambi*. Il a été décidé d'intensifier la distribution d'armes à la jeunesse du MRND, de la CDR et des milices *Power* des autres partis politiques, de manière à éviter la consignation de ces armes dans leurs cachettes par la MINUAR. Un programme de saisie d'armes avait été établi. Le général Nsabimana leur a dit qu'ils devaient se préparer à une nouvelle guerre lancée par le FPR.

(p. 220)

7/1/1994

Au siège du MRND, une réunion s'est tenue regroupant le général-major Déogratias Nsabimana, le général-major Augustin Nindiliyimana, le général-major Augustin Bizimungu, Mathieu Ngirumpatse 1, Robert Kajuga et Jean Bosco Barayagwiza pour constater que les armes distribuées dans la population ou cachées dans des stocks pouvaient être saisies par la MINUAR. Les caches d'armes devaient être gardées, déplacées ou enterrées par les réservistes et les militaires dans les divers quartiers de la ville de Kigali. Un réseau de communication efficace devait être établi en cas de visite surprise de la MINUAR afin que toute saisie soit mise en échec par une attaque contre la MINUAR.

(p. 221)

19/1/1994

La Première ministre, Agathe Uwilingiyimana, s'en est pris avec virulence au ministre de la Défense, le sommant d'user des compétences que lui conférait la loi pour récupérer les armes distribuées dans la population civile. Elle fut accusée de complicité avec le FPR car, selon ses détracteurs, elle s'opposait à la protection de la population, protection que le gouvernement

pro-FPR qu'elle dirigeait était incapable d'assurer.

(p. 234)

Le déroulement des combats

Dès la première semaine d'avril, l'APR avait fini les derniers préparatifs. Toutes les armes et munitions ont été déterrées et chaque unité a reçu son armement. »

Cf. aussi HUMAN RIGHTS WATCH, FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME, *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999, p. 214. : « En effet, elle permit de faire entrer secrètement des armes ainsi que plusieurs centaines de soldats dans Kigali, renforçant les 600 soldats autorisés par les accords d'Arusha. »

48.5 L'absence de contrôle des Nations unies sur les zones d'approvisionnement ou sous contrôle du FPR (câble Annan à Dallaire du 17 novembre 1993)

CASE NO. ICIL-98-41-1
EXHIBIT NO. DNT 159
DATE ADMITTED: 22-11-2005
TENDERED BY: DEFENCE
NAME OF WITNESS: Booth Booth OUTGOING CODE CABLE

CNR 007 P1/1

DNT 159

F

①

17 NOV 17 10:03:32

TO: DALLAIRE, UNAMIR, KIGALI
FROM: ANNAN, UNATIONS, NEW YORK
DATE: 17 NOVEMBER 1993
NUMBER: UNAMIR 2214

Subject: Weapons caches

1. Re para. III (a) of your CRN-04, and having consulted the Military Adviser's office on the matter, we do not believe that the search for possible RPF weapons caches in Uganda falls within UNOMUR's mandate. Moreover, such activities could create unnecessary political difficulties with RPF and/or Uganda.

2. As you are aware, in accordance with para. 3 of Res 846 (1993), the mandate of UNOMUR is to verify that no military assistance reaches Rwanda, focus being put primarily in this regard on transit or transport, by roads or tracks which could accommodate vehicles, of lethal weapons and ammunition across the border, as well as any other material which could be of military use. Regards.